

VIE PROFESSIONNELLE

Retour sur le Conseil d'Administration de France Horlogerie

Nouvelle réunion mondiale des organisations horlogères

France Horlogerie partenaire de la 3ème édition de la Saint Eloi

Restitution de l'étude Les Eclaireurs

Atelier Export Francéclat : Vendre au Royaume-Uni

Les Obligations transition, un nouvel outil de financement de la transition destiné aux PME et ETI

Entreprises : candidatez au nouvel appel à manifestation d'intérêt « IA au service de l'efficience »

LE TEMPS DES ADHÉRENTS

Renaissance des icônes



BRÈVES HORLOGÈRES

CARADANT : UN PROJET QUI VOUS RESSEMBLE !

DEPANCEL : L'ÉLÉGANCE DU NOIR ...

LOUIS PION : COLLECTION HECTOR et VICTORIA

PIERRE LANNIER : HOMMAGE A LA RÉOUVERTURE DE NOTRE-DAME DE PARIS

RALF TECH : ACADÉMIE AUTOMATIQUE MANUFACTURE

SERICA : « PARADE » UNE NOUVELLE FORME DE DISTINCTION

INNOVATIONS

NANOCERAM : Lunette céramique et Carrure métallique

VULKAM : Le Vulkalloy®Ni pour les pièces de mouvement horloger aux propriétés exceptionnelles

VIE PROFESSIONNELLE

Retour sur le Conseil d'Administration de France Horlogerie

Le Conseil d'Administration de France Horlogerie s'est tenu le 28 novembre à Paris dans les locaux d'Alliance France Cuir. Cette réunion a été l'occasion de présenter le prévisionnel de réalisation pour le budget 2024 ainsi que le projet de budget 2025 de France Horlogerie.

Concernant la stratégie de réindustrialisation de la filière horlogère française, les actions ambitieuses portées par France Horlogerie se poursuivent activement autour des deux axes principaux que sont l'innovation et la coopération dans la chaîne de valeur.

Après la phase 1 dédiée à l'ingénierie de l'Espace Collaboratif d'Innovation horloger (ECI) soutenue par la Caisse des dépôts et Francéclat, France Horlogerie prépare la phase 2 de l'Appel à projet "Pôles territoriaux des industries culturelles et créatives" qui devrait s'ouvrir début 2025 auquel notre organisation candidatera afin d'accompagner la création de l'ECI.

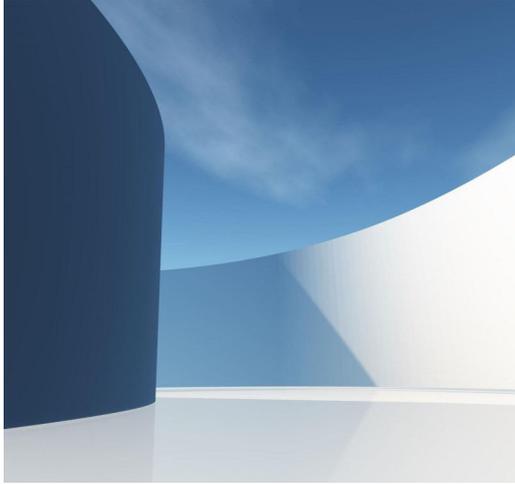
S'agissant de la coopération entre les différentes entreprises de la filière horlogère et ses partenaires, 4 grappes d'entreprises ont été constituées depuis septembre 2024 autour de projets concernant le boîtier de montre, le cadran, l'électronique esthétique et le bureau d'études.

Des points d'étape ont également été réalisés concernant la pérennisation pour 10 ans de l'émission de l'heure légale française via l'émetteur d'Allouis à partir de janvier 2025, la convention sur la sécurité concernant le secteur de la bijouterie-horlogerie, la réunion mondiale des organisations professionnelles des industries horlogères, la formation, la valorisation de la fabrication de montres en France, le projet Magritte porté par Francéclat, l'Affichage environnemental des produits, ou encore le fonds Jeunes pousses France Horlogerie ,...

La prochaine réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale statutaire de France Horlogerie auront lieu à Besançon le 19/06/2025.

VIE PROFESSIONNELLE

Nouvelle réunion mondiale des organisations horlogères



COMITÉ PERMANENT DE L'HORLOGERIE EUROPÉENNE
PERMANENT EUROPEAN HOROLOGICAL COMMITTEE
KOMITEE DER EUROPÄISCHEN UHRENINDUSTRIEN
COMITATO PERMANENTE DELLA OROLOGERIA EUROPEA

GLOBAL MEETING BETWEEN WATCH INDUSTRY ASSOCIATIONS

VIDEO-CONFERENCE

20/11/2024

Organisée par le Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE) dont France Horlogerie est membre et assure le Secrétariat Général, il s'agit de la première réunion tenue depuis 2019 lors du dernier salon de Bâle. Présidée par M. Mario PESERICO, Président du CPHE, elle s'est déroulée le 20 novembre en visioconférence avec les représentants de l'Allemagne, de la France (représentée par Pierre BURGUN), de Hong Kong, de l'Italie, du Japon, de la Suisse et du Royaume-Uni.

Des échanges de vues ont eu lieu sur les grandes tendances des marchés nationaux, les problématiques réglementaires communes (UKCA, ROHS/REACH/PFAS, sanctions internationales, droits de douanes, Reese's law...) ainsi que l'export avec notamment les évolutions des salons internationaux BtoB et l'émergence de salons BtoC (FR, US, UK...).

Une prochaine réunion devrait être programmée en visioconférence la deuxième quinzaine d'avril 2025.

VIE PROFESSIONNELLE

France Horlogerie partenaire de la 3^{ème} édition de la Saint-Eloi



La 3^{ème} édition de la Saint Eloi (saint-patron des Orfèvres), organisée par M. Grégory MAUGAIN, Responsable du Musée de l'Horlogerie de Morteau, en partenariat avec l'EPCI du Val de Morteau et France Horlogerie notamment, s'est déroulée vendredi 22 novembre à Morteau, à la salle « L'Escale ».

Cet événement a été ouvert par M. Cédric BOLE, Président de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

Plusieurs interventions ont eu lieu notamment sur les « Innovations chronométriques dans le mouvement olympique et le sport de compétition, de 1731 à Paris 2024 » par Guillaume RAYOT, une présentation de l'Ecole d'Horlogerie de Finlande et de l'horloge réalisée en partenariat avec la formation horlogère du lycée Edgar Faure de Morteau, par Hanna HARILAINEN, proviseure de l'Ecole d'horlogerie de Finlande,...

Des photos des ateliers horlogers du Val de Morteau et anciennes du château Pertusier, les travaux des étudiants horlogers et bijoutiers du lycée de Morteau, les dernières évolutions du projet Chronospédia, d'encyclopédie numérique de l'horlogerie, portée par François SIMON-FUSTIER, ont été présentés à travers des expositions temporaires.

VIE PROFESSIONNELLE

Restitution de l'Étude Les Éclaireurs

L'Institut pour les Savoir-Faire Français a présenté mardi 26 novembre au Philanthro-Lab les résultats de l'étude « *Les Éclaireurs : mesurer le poids économique des entreprises des métiers d'art et des savoir-faire français* » réalisé en partenariat avec le Ministère de la Culture, la Fondation Bettencourt Schueller, le Comité Colbert et Terre & Fils, et l'appui technique de Xerfi Specific.

En raison de la diversité propre à l'univers économique que forment ces métiers en France (multiples tailles d'entreprises, statuts et activités variés, notamment des métiers rares), il n'existe pas à ce jour de données économiques consolidées pour le secteur des métiers d'art.

Afin d'y remédier, "Les Éclaireurs" ont entamé en 2023 une démarche innovante et inédite, visant à fournir une vision économique globale du paysage de ces métiers d'art en y associant les métiers d'exception, et à identifier les leviers stratégiques permettant de soutenir leur développement futur.

L'ensemble de ces métiers regroupent selon l'étude 500 000 actifs en France, 234 000 entreprises et 68 Mds d'euros de chiffre d'affaires.

Les enseignements tirés de cette démarche collective inédite, permettront, à court comme à long terme, d'anticiper efficacement les défis à venir et d'accompagner les stratégies publiques et privées, assurant la progression du secteur pour les générations à venir.

Cliquez sur [dossier de presse](#)

VIE PROFESSIONNELLE

Atelier Export Francéclat : Vendre au Royaume-Uni

Francéclat a organisé un atelier Export en **visio, vendredi 6 décembre 2024, de 9h30 à 11h00**, consacré au Royaume-Uni, auquel France Horlogerie a participé. Ce pays offre de nombreuses possibilités aux entreprises souhaitant se développer à l'international.

Après plusieurs bouleversements économiques et politiques tels que la pandémie de Covid-19 et le Brexit, le Royaume-Uni s'ouvre à nouveau aux entreprises européennes dans un cadre renouvelé et encore en adaptation.

Au programme :

- ✓ Les chiffres et acteurs clés du secteur de l'horlogerie et de la bijouterie
- ✓ Les évolutions réglementaires et douanières
- ✓ Les premières clefs d'entrée sur ce marché

Kevin Victorin, de l'agence Altios spécialisée dans le développement à l'international, a animé ce webinaire.

Pour tout renseignement : gadam@francehorlogerie.fr

VIE PROFESSIONNELLE

Les Obligations transition, un nouvel outil de financement de la transition destiné aux PME et ETI

L'État déploie un nouvel outil de financement « Obligation transition » pour soutenir et accompagner les PME et les ETI dans leurs efforts de décarbonation. Garanties par l'État, les Obligations transition sont des financements de long terme en faveur d'une croissance et d'une économie plus verte.

Prévues par la loi de finances 2024, les Obligations transition sont un nouveau type d'obligations destinées aux PME et aux ETI françaises soucieuses de développer et d'accélérer leurs projets de décarbonation de leurs activités.

[Découvrez notre infographie sur les Obligations transition](#)

Un outil de financement garanti par l'État

Les [Obligations transition](#) seront distribuées par les assureurs et les sociétés de gestion **à partir de 2025 jusqu'au 31 décembre 2029**.

Ce dispositif permettra d'émettre **des financements de long terme de huit ans avec un différé d'amortissement de quatre ans** afin de répondre aux besoins de financement les moins couverts par le marché bancaire dans le cadre des investissements liés **aux projets d'amélioration de la performance environnementale des entreprises**.

L'État apporte sa garantie pour un montant maximum fixé à cinq milliards d'euros. Cette garantie couvrira **l'ensemble des pertes finales du fonds jusqu'à un maximum de 30 % de l'encours du fonds**.

Financer la décarbonation des activités économiques

Les Obligations transition s'adressent uniquement aux PME et aux ETI qui contribuent à la transition écologique. Ce dispositif de financement permet :

- de financer des projets d'amélioration de la performance environnementale des entreprises concernées,
- de financer directement des PME dont l'activité principale contribue à la transition écologique (PME dites « solution »),
- de financer directement des PME qui ont engagé une démarche de décarbonation (PME dites « en transition »).

Presse

[Communiqué- Financement de la transition des PME et des ETI avec les Obligations transition- 22/11/2024](#)

Aller plus loin

[Qu'est-ce qu'une obligation transition ?](#)

[Une industrie souveraine et durable](#)

[Faire de la France la première économie verte d'Europe en 2040](#)

Ce que dit la loi

[Article 185 de la loi de finances 2024](#)

[Décret du 7 juillet 2024 relatif à la garantie de l'État prévue à l'article 185 de la loi de finances 2024](#)

[Arrêté du 19 novembre 2024 relatif à la garantie de l'Etat prévue à l'article 185 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024.](#)

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - 22/11/2024

<https://www.economie.gouv.fr/actualites/les-obligations-transition-un-nouvel-outil-de-financement-de-la-transition-destine-aux>

VIE PROFESSIONNELLE

Entreprises : candidatez au nouvel appel à manifestation d'intérêt « IA au service de l'efficience »

A l'occasion de l'événement Impact PME, Antoine Armand, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et Clara Chappaz, Secrétaire d'État chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, ont lancé un appel à manifestation d'intérêt « IA au service de l'efficience » et annoncé la publication de guides à destination des entreprises pour les accompagner dans l'utilisation de l'IA au quotidien.

L'intelligence artificielle est un puissant levier pour stimuler le développement des entreprises et générer de la croissance économique. Pour faciliter l'adoption de cette technologie auprès des acteurs économiques, l'État agit pour lever les obstacles et mieux intégrer l'IA dans le quotidien des entreprises.

« IA au service de l'efficience » : mise en place de mesures attendues

Afin de lever ces freins, Antoine Armand et Clara Chappaz ont souhaité, grâce au travail de la direction générale des Entreprises (DGE), que soient déployés des **dispositifs de soutien et d'accompagnement** à destination des entreprises à ce titre.

C'est pourquoi trois mesures attendues par le secteur ont été annoncés lors du [salon Impact PME](#) :

1. Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI),
2. La publication de guides pratiques pour favoriser l'intégration de l'IA dans les entreprises,
3. Le début d'une campagne nationale menée par les chambres consulaires (CCI).

1. L'appel à manifestation d'intérêt et ses objectifs

L'opération mettra en lumière les succès et les exemples tangibles d'utilisation de l'IA par les micro-entreprises, PME, ETI, grandes entreprises, administrations publiques ou organisations internationales, afin de créer un mouvement auprès des chefs d'entreprises. L'objectif ? Leur permettre de passer le pas grâce à des retours d'expériences réussis. **Tous les acteurs économiques concernés sont invités à participer.**

L'AMI permettra également d'identifier et de promouvoir des cas d'usage résolus démontrant l'efficacité de l'IA pour améliorer la compétitivité, l'innovation ou la productivité dans des domaines prioritaires, soulignant les apports de l'IA pour les entreprises, l'industrie ou les administrations publiques.

Les critères de l'AMI

Les projets déposés devront remplir plusieurs critères :

- avoir dépassé la phase d'expérimentation ou la phase pilote,
- être en phase de déploiement, d'industrialisation ou de passage à l'échelle, avec des résultats concrets et mesurables,
- être facilement transférables et utiles pour d'autres organisations, avec des exemples concrets et des métriques.

Les projets retenus seront présentés lors du [Sommet mondial de l'IA](#) à Paris les 10 et 11 février 2025.

VIE PROFESSIONNELLE

Comment candidater ?

Les candidats peuvent **déposer leur dossier jusqu'au 31 décembre à 22h.**

L'AMI est accessible sur le site de la DGE.

[Je candidate](#)

2. Les guides pratiques d'accompagnement à l'IA

L'IA et ses usages soulèvent de nombreuses questions pour les entreprises :

- sécurité,
- délais,
- coûts,
- retour sur investissement,
- compétences requises, etc.

Afin de les accompagner dans l'adoption de cette technologie, la DGE publie un guide et quatre fiches pédagogiques sur l'intelligence artificielle.

Ces fiches, réalisées dans le cadre de l'initiative « [France Num](#) », à l'initiative de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), en lien avec ses partenaires (CCI France, Cerfrance, CMA France, ECTI, Hub France IA, INRIA, MEDEF, U2P) **sont disponibles en ligne.**

Elles abordent les sujets suivants :

- Une intelligence artificielle générative, à quoi ça sert ? Comment ça marche ?
- Cas d'usage de l'IA générative dans les TPE et PME.
- Choisir parmi les solutions d'IA générative et comment les utiliser ?
- Prendre les précautions indispensables à un usage responsable et sécurisé.

Pour aller plus loin, les entreprises peuvent également consulter **le guide** consacré aux solutions de recherche augmentée grâce à l'IA générative (*Retrieval augmented generation – RAG*, en anglais). Ce dernier est **disponible sur le site de la DGE.**

3. La campagne nationale 2025 dédiée à l'IA

Enfin, les Ministres ont annoncé la priorisation par les chambres de commerce et de l'industrie (CCI) de la thématique de l'IA en 2025. **Cela signifie que les réseaux consulaires pourront accompagner plus de 20 000 entreprises dans le domaine de l'IA l'an prochain.**

Des actions de sensibilisation et de pédagogie seront également menées, ainsi que des accompagnements dédiés de certaines entreprises. Les CCI pourront ainsi capitaliser sur l'ensemble des guides et fiches annoncés à l'occasion de l'évènement Impact PME et pourront, dès février 2025, s'appuyer sur le répertoire des cas d'usages les plus pertinents développés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - 29/11/2024

<https://www.economie.gouv.fr/actualites/entreprises-candidatez-au-nouvel-appel-manifestation-dinteret-ia-au-service-de>

LE TEMPS DES ADHERENTS

.....



Renaissance des icônes



LE TEMPS DES ADHERENTS

T18 Original de LIP : Une montre iconique renaît



Produit dès 1935 jusqu'à la fin des années 50, le modèle T18 de LIP est sans aucun doute l'une des montres les plus connues de la marque. De technique horlogère avancée, elle était appréciée pour sa très grande précision et était équipée d'un des premiers calibres.

La légendaire montre française T18 de LIP fait son grand retour, équipée d'un mouvement mécanique à remontage manuel. Véritable icône de l'horlogerie, cette pièce unique doit son nom à son calibre et reste l'une des montres de forme les plus produites de l'histoire horlogère. Connue et reconnue dans le monde entier, la T18 traverse les générations et les frontières, témoignant du savoir-faire français.

Conçue, assemblée et minutieusement contrôlée à Besançon, berceau historique de LIP, cette montre répond aux attentes des collectionneurs et passionnés d'horlogerie en quête d'un garde-temps à l'esthétique héritée de la période Art Déco.

Cette année, sous la direction de Pierre-Alain Bérard, LIP a relancé la célèbre T18, cette fois dotée d'un calibre mécanique contemporain à remontage manuel. Le modèle choisi pour cette renaissance est la T18 en plaqué or.



A la suite de ce succès, LIP a lancé deux nouveaux modèles de la T18, toujours équipés du même calibre mécanique à remontage manuel, décoré chez Bailly et monté chez Humbert-Droz à Besançon. Leurs boîtiers sont en acier inoxydable 316L poli et brossé, ils sont accompagnés de bracelets en cuir d'autruche, faits à la main dans les ateliers SIBRA de Besançon. Chaque modèle est paré d'un verre saphir anti-reflet légèrement galbé et arbore un cadran inspiré du modèle Churchill d'époque, avec des chiffres en relief appliqués à la main et une petite trotteuse à 6 heures.



LE TEMPS DES ADHERENTS

La Minilip, pour celles et ceux ayant gardé une âme d'enfant ...



Lancée en 1969, la Minilip automatique était un modèle destiné aux 6-8 ans, spécialement conçue pour l'apprentissage de l'heure avec un dispositif pédagogique innovant. En perfectionnant le principe de lecture, Fred Lip va proposer « une vraie montre française à rubis ». Créer des montres pour les enfants permet notamment à Lip de s'affranchir de certains codes du milieu de l'horlogerie et de prendre ses libertés lors de la création de la Minilip.

Divisé en trois parties distinctes, le cadran de la Minilip se différencie par son approche très didactique ; chaque cercle concentrique permet de lire, du plus étroit au plus large, les minutes, les heures du matin et les heures de l'après-midi.

La Minilip ne possède que 2 aiguilles : la première pour les heures et la seconde pour les minutes. L'aiguille des minutes est volontairement laissée trop longue malgré son plus petit cadran afin d'habituer les enfants à lire l'heure sur une montre d'adulte. Pour faciliter une lecture pédagogique, quand la grande aiguille est sur le 3 ; cela signifie 1/4 ...

La Minilip est pensée et conçue pour simplifier la lecture et s'imposer comme LA montre des enfants.

LE TEMPS DES ADHERENTS

En 2024, Lip relance ce modèle iconique pour les grands ; véritable symbole de nostalgie et de ludisme qui incarne parfaitement l'esprit de l'enfance.

La Minilip arbore un style vintage revisité et change de mouvement pour une plus grande précision en passant de l'automatique au quartz. Avec un boîtier de 29 mm, légèrement plus petit que sa prédécesseuse, la Minilip garde son aiguille des minutes caractérisée par sa longueur.



La Minilip se pare d'un bracelet en nylon tissé, rouge et noir pour la version dorée et bleu et noir pour la version argentée. Elle s'adapte aux horaires des grands avec une lecture à la française : à 7h quand tu t'actives pour le petit-déj, à 8h quand tu arrives en courant au travail, à 10h quand tu as l'impression d'avoir déjà fait ta matinée...

« La Minilip 2024 est grosse (7 mm), elle est large (29 mm). Elle est lourde (31 g), elle a trois cadrans. Ce n'est pas une montre pour minus, mais pour celles et ceux qui ont gardé une âme d'enfant, alliant nostalgie et air du temps. »

LIP / Société des Montres de Besançon (SMB sas)
Rue des Maurapans - ZAC Valentin
BP 87504
25075 BESANCON CEDEX 9
Tél. 03 81 48 48 00
E-mail : Lip@smb-horlogerie.com



<https://www.lip.fr>

<https://smb-horlogerie.fr>

BRÈVES HORLOGÈRES

CARADANT : UN PROJET QUI VOUS RESSEMBLE !

Julien Caradant fonde l'ATELIER CARADANT en juin 2022 après 5 ans de travail, de recherche et d'exploration pour atteindre une nouvelle façon d'aborder la création et l'assemblage d'une montre. Des montres sur-mesure uniques y sont créées, associant savoir-faire exceptionnel et précision, notamment avec des cadrans en marqueterie papier, un art rare et délicat. Travaillé sur un cadran laiton nu classique, il offre 0,4 mm de hauteur disponible pour appliquer une ou plusieurs couches de papier, habillée(s) selon des techniques traditionnelles (aérographe, aquarelle, ...), ou innovantes (découpe et gravure laser).

« Chaque modèle raconte votre propre histoire, et ce sont ces histoires qui forment l'essence de la marque. Nos échanges seront au cœur de l'évolution des inspirations et des propositions esthétiques. Le partage est déterminant quant à la direction que prendra l'Atelier ! Je réalise entièrement et de manière artisanal le cadran et la décoration arrière du mouvement dans mon atelier. »

Toutes les montres automatiques, équipée du calibre Miyota 9015, sont conçues, développées et assemblées dans l'atelier en Normandie, dans l'Eure.

<https://ateliercaradant.com>



DEPANCEL : L'ÉLÉGANCE DU NOIR ...



Chez DEPANCEL, deux nouvelles créations, en édition limitée : « Série-R Full Black » et « Allure Chrono Manuel Full Black ».

Le noir, symbole de mystère, d'élégance et de puissance, est le fil conducteur de ces deux modèles exclusifs. Chaque détail, du boîtier au cadran, est pensé pour magnifier cette teinte intemporelle et en révéler toute la profondeur. Édition limitée à 100 pièces par modèle.

Caractéristiques :

- *Allure Chrono Manuel Full Black* : Diamètre du boîtier Ø 39 mm. Épaisseur 13 mm. Traitement PVD Black. Verre Saphir. Mouvement : ST1901 Mécanique Manuel (RM 45h)
- *Série-R Full Black* : Taille du boîtier 43 x 36 mm. Épaisseur : 12,75 mm. Traitement : PVD Black. Verre Saphir. Mouvement Jour, Mois, Date - Automatique, Miyota 9122 (RM 40h)

<https://depancel.com>

BRÈVES HORLOGÈRES

LOUIS PION : COLLECTION HECTOR et VICTORIA

Avec ses deux nouvelles collections complémentaires, pour Elle et pour Lui, LOUIS PION revient à l'essentiel de l'horlogerie.

Accessible, lisible et universelle, HECTOR comme VICTORIA, sont La montre classique de référence. Proposés dans différentes tailles de boîtiers (30 mm et 39 mm), finitions de cadrans - allure vintage avec ses chiffres romains ou style plus contemporain avec ses index bâtons -, et bracelets acier (argenté, doré, bicolore) ou cuir lisse/texturé (coloris noir, marron, bleu), ces nouveaux modèles pour Elle et pour Lui placent l'intemporel au service du style.

<https://www.louispion.fr>



PIERRE LANNIER : HOMMAGE A LA RÉOUVERTURE DE NOTRE-DAME DE PARIS



Pour célébrer la réouverture de la cathédrale, PIERRE LANNIER enrichit sa collection « Cœur battant », dédiée à Notre-Dame de Paris, avec deux nouveaux modèles. Ces montres automatiques, disponibles en édition limitée à 500 exemplaires numérotés, rendent un hommage raffiné à ce joyau du patrimoine intemporel, témoignant du savoir-faire d'une maison horlogère française. Pour Elle : une pièce symbolique qui allie tradition et modernité.

Pour Lui : son cadran célèbre les arcs brisés et les croisées d'ogives.

Caractéristiques :

Montres Cœur battant. Boîtier acier. Bracelet en cuir véritable bleu marine Cathédrale. Mouvement automatique.

<https://www.pierre-lannier.com/fr>

BRÈVES HORLOGÈRES

RALF TECH : ACADÉMIE AUTOMATIQUE MANUFACTURE

L'Académie est le modèle RALF TECH qui s'inscrit dans l'élégance et l'art horloger français. Inspirée des montres des années 1950-60 et lancée en 2019, elle allie allure rétro et performance, tout en rendant hommage aux prestigieuses académies militaires et de police. Aujourd'hui, le modèle se réinvente avec deux éditions (noir laqué et crème laqué), baptisées Académie Automatic Manufacture « First Edition ».

Equipée du mouvement manufacture à remontage automatique RTM001 (Pequignet), et d'un remontage à double sens, sa fréquence de 28800 alternances/heures et le rendement de son échappement sa réserve de marche peut atteindre jusqu'à 77 heures. Son système « stop-seconde » permet en outre une mise à l'heure ultra précise. Inchangé, le boîtier, en acier chirurgical 316L poli d'un diamètre de 41 mm, présente des lignes épurées et raffinées qui rappellent les origines classiques de cette montre.



Séries limitées à 22 pièces par version.

<https://www.ralftech.com>

SERICA : « PARADE » UNE NOUVELLE FORME DE DISTINCTION



Son ambition débute par la finesse, la personnalité et l'élégance, mais sa forme, sa construction et ses fonctionnalités vont bien au-delà de la simple interprétation de la montre habillée. Une silhouette affûtée qui cache un instrument fiable, automatique et véritablement étanche ... Le stade mathématique, ce cercle coupé étendu en son centre par des flancs rectilignes, forme à la fois douce et résolument moderne, incarne aujourd'hui pour SERICA, l'élégance avec singularité.

Combiner forme, finesse, remontage automatique, robustesse et étanchéité s'est avéré être un défi à bien des niveaux ... le tout en seulement 8,2 mm d'épaisseur !

<https://www.serica-watches.com>

INNOVATIONS

NANOCERAM : Lunette céramique et Carrure métallique

Fort d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine des céramiques techniques, Laurent Gabert, le créateur de NANOCERAM, et son équipe mettent aujourd'hui leur expertise au service de leurs clients pour leur apporter une solution aussi bien dans le domaine de la R&D que de l'industrialisation.

En 2018, NANOCERAM a intégré l'entreprise familiale « le Groupe HBP » qui est aujourd'hui composé de 3 sociétés. Partenaires des équipes R&D, Bouverat-Pernat, Secam et Nanoceram accompagnent leurs clients de la conception collaborative à l'industrialisation.

L'objectif du client était la fabrication d'un boîtier de montre complet associant différents matériaux : lunette céramique et carrure métallique.

La complexité du projet reposait sur la très faible épaisseur de la lunette, sa fragilité et donc sa difficulté de réalisation.

Grâce au procédé PUNCHI Color, NANOCERAM a été en mesure de proposer une large palette de couleurs et l'usinage de formes complexes en céramique.

Quant à la carrure métallique, NANOCERAM a proposé un revêtement céramique sur métal avec une certaine rugosité de surface qui permet d'obtenir la couleur et l'originalité escomptées.



NANOCERAM Ceramic Technologies

119, Allée des Prioles

BP 43 – 74460 MARNAZ

FRANCE

T. +33 (0)4 50 98 05 84

<https://www.nanoceram.fr>

INNOVATIONS

VULKAM : Le Vulkalloy®Ni pour les pièces de mouvement horloger aux propriétés exceptionnelles

VULKAM a mis au point un procédé industriel de production pour des pièces de mouvements horlogers plus performantes et plus durables.

Le Vulkalloy®Ni est l'alliage ayant été spécifiquement développé pour les applications micromécaniques exigeantes, telles que les pièces de mouvement horloger.

Afin de tirer parti de cette capacité de mise en forme, VULKAM a développé et industrialisé un procédé de mise en forme dédié aux Vulkalloys®, appelé microthermomoulage (breveté).

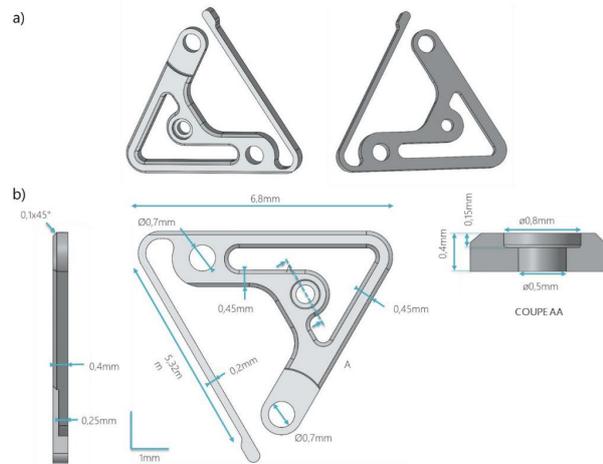
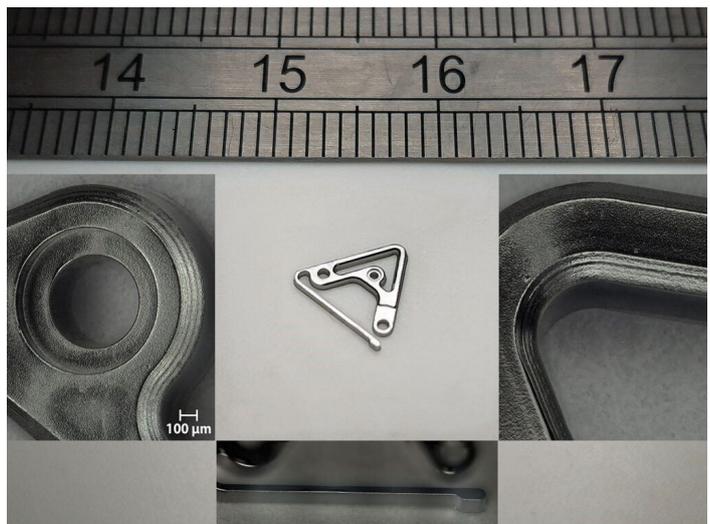


Figure 5: Exemple d'une pièce de mouvement horloger regroupant les caractéristiques communes à ce type de pièce : a) Vues recto-verso de la pièce ; b) Principales dimensions de la pièce

Vulkam garantit avec ce procédé des intervalles de tolérances de $\pm 3\mu\text{m}$ sur l'ensemble des géométries et des états de surface sur les flancs présentant un $Ra < 0.4\mu\text{m}$ brut de thermomoulage.

La solution VULKAM permet de répondre en tout point au cahier des charges technique de ce type de composant et se présente donc comme une nouvelle solution pour la production de pièces de mouvement horloger performantes. Elle intègre également une dimension de durabilité, d'esthétique, d'économie de matière, de ressources ...

VULKAM Amorphous Metal
 1025, rue de la Piscine
 38610 GIÈRES
 FRANCE
 T. +33 (0)4 58 47 90 13
<https://www.vulkam.com>





22, Avenue Franklin Roosevelt,

01 40 70 00 67

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z